

CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU MARDI 22 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux Octobre, à 19 heures 00, mairie de Saint Aubin en Charollais, salle de réunions, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Saint Aubin en Charollais, en séance publique, sous la Présidence de André RIBOULIN, Maire.
Convocation du 10 Octobre 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 10	Secrétariat de séance assuré par : Jeanne Goudmand
--	--

Conseillers municipaux présents :

André RIBOULIN, Ludovic MONTERET, Jeanne GOUDMAND-DEMOREZ, Elodie HENRY, Vincent MORIN, Jérôme ROBILLARD, Franck TOUILLON, Stéphane MERLE, Valérie COMBIER.

Absent : Julien BOHN

André RIBOULIN ouvre la séance et procède à l'appel.

1- Approbation compte-rendu séance précédente :

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

2- Projet d'épandage des eaux usées usine chapuis :

La société SAS CHAPUIS SURGELES-MAISON CHAPUIS a déposé à la Préfecture un projet d'épandage des eaux usées traitées de l'installation sur les parcelles situées sur les communes de Saint-Aubin en Charollais et Palinges. Une enquête publique a débuté le 30 Septembre 2024 et se termine le 28 Octobre 2024 à 17h. Le conseil municipal doit formuler son avis sur l'affaire.

Il est décidé, après un délibéré et un questionnement sur l'augmentation du trafic généré par l'agrandissement de l'usine, à l'unanimité des présents, un avis favorable au projet d'épandage des eaux usées traitées de l'installation de la société SAS CHAPUIS SURGELES-MAISON CHAPUIS sur les parcelles situées sur les communes de Saint-Aubin en Charollais.

3- Projet de viabilisation d'un terrain communal :

Suite à la réunion avec Mr. Nozières le 27 Septembre 2024, le projet de viabilisation du terrain communal est reporté à une date ultérieure, un mail sera fait à l'ATD.

4- Ecole/ Cantine :

Suite à la réunion de la commission des affaires scolaires qui s'est réunie le mardi 15 Octobre, les ATSEM ont fait remonter des difficultés à s'occuper des enfants qui sont nombreux chez les petits (plus de 20 maternelles) et dans deux salles séparées en plus de s'occuper des repas.

Le conseil municipal est d'accord pour déposer une annonce de service civique à 24h/hebdomadaires pour

six mois dans un premier temps.

5- Baux ruraux :

Suite à un manque d'entretien des terrains et des bêtes, les baux des parcelles C 414-415 et C 418-419 ne seront pas renouvelés si les conditions sont réunies.

Elodie JEANDEAU sera re-contactée par Franck TOUILLON pour confirmer par écrit qu'elle laisse les parcelles vers l'ancienne carrière. Si elle résilie son bail comme elle avait convenu, les parcelles seront louées à Fabien PETEL, propriétaires des parcelles voisines.

6- Décision modification au BP :

Le conseil municipal, approuve les modifications suivantes au budget communal 2024 :

Cpte 615221: -1776€

Cpte 6218: -2000€

Cpte: 7391111:+876€

Cpte 6618: +200€

Cpte 65568: +200€

Cpte 6411: +2500€

7-Convention de prévoyance et santé des agents municipaux :

Le conseil municipal devait se prononcer sur les garanties prévoyance et santé.

Pour rappel, le risque prévoyance sera assuré par TERRITORIA MUTUELLE sous la forme d'un contrat collectif à adhésion obligatoire pour les agents.

Le maintien de la garantie est voté à 95%. La participation communale sera de 50 %.

Le coût à la charge de la commune sera de 68.66 € / mois (pour l'ensemble des agents communaux).

Le risque santé sera assuré par le groupement MNT/ RELYENS sous la forme d'un contrat collectif à adhésion facultative pour les agents.

Le montant de la participation communale sera de 15€/ mois et par agent. 3 agents sont susceptibles d'adhérer au 1er Janvier 2025 soit 45€/mois pour la commune.

8- Questions diverses :

- Le Maire fait part au conseil municipal que l'usine Chapuis a un projet d'extension. Le projet a été déposé au Grand Charolais dans le cadre du futur PLUI.

-Le conseil donne son accord pour participer à la consultation du Centre de Gestion 71 pour les assurances statutaires.

-Une réunion est prévue le 30 Octobre 2024 à 19h pour mettre en place les colis de Noel 2024. Les cartes ont été confectionnées par l'association "les petits papiers".

-Le changement de la pompe fioul de la chaudière de l'école s'élève à 669.60€. Un courrier à De Dietrich est envisagé car la chaudière a posé des problèmes depuis sa mise en place.

-Le rapport de la CLECT du 11 Juillet 2024 est approuvé.

-Le cyclo palingeois nous informe de son AG le 8 Novembre 2024.

-Une invitation nous a été adressée pour la Sainte Cécile du Dimanche 24 Novembre, pour une messe suivie d'un repas à Palinges. Jérôme Robillard représentera la municipalité.

-Les vœux du Grand Charolais se tiendront le mercredi 15 Janvier à 19h.

-La date du prochain conseil est fixée le 13 Décembre à 19h30 afin de délibérer sur les tarifs communaux, la prévoyance et la santé suite à l'avis du comité technique, le RPQS...

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00.